

Bien entendu, lorsqu'il s'agissait de recherches et de développement dans le pays, le député de Saint-Jean-Ouest nous affirmait qu'il avait adopté un plan d'action consistant à faire des recherches supplémentaires sur l'efficacité des incitations fiscales. La solution Crosbie—si je puis l'appeler ainsi—pour créer des emplois était de réduire le déficit, ou mieux encore, de fournir d'autres incitations au secteur privé, et notamment, à ses chères amies, les multinationales. Sa meilleure, dont tous les députés se souviennent très bien, c'était d'imposer 18 cents de taxe d'accise sur le pétrole. Nous savons quelle a été la réaction du public canadien.

La budget dont nous sommes saisis s'attaque clairement à ces questions. Pour la gouverne de mes électeurs, je voudrais indiquer clairement quelles différences il y a entre les deux conceptions, plus particulièrement du point de vue des effets qu'elles auront sur les agriculteurs et sur les pêcheurs de ma circonscription. Par exemple, d'après le budget Crosbie, le carburant diesel aurait coûté \$1.19 le gallon en 1981, avec le nôtre il ne coûtera que \$1.06. En 1982, il aurait coûté, avec le budget Crosbie \$1.36, avec le nôtre, \$1.23. En 1983, les prix auraient été respectivement de \$1.88 et de \$1.41. En 1984, le prix du gallon de carburant diesel, d'après le budget Crosbie aurait été . . .

M. Gustafson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. l'Orateur adjoint: Le député permettrait-il qu'on lui pose une question?

M. Dingwall: Monsieur l'Orateur, je ne le permettrai que lorsque j'aurai fini mon discours s'il me reste du temps.

En 1984, le prix d'un gallon de carburant diesel, avec le budget Crosbie aurait été de \$2.27 et en vertu de notre programme énergétique national, de \$1.63, soit une différence de 64 cents.

En ce qui concerne l'essence, le prix du gallon avec le budget Crosbie en 1979 aurait été de \$1.56, avec notre programme il sera de \$1.36 en 1981. Pour 1982, les chiffres sont respectivement de \$1.75 et de \$1.53, pour 1983, de \$2.32 et de \$1.71. Pour 1984, avec le grand chef qui se dit le défenseur de l'humble citoyen, le prix de l'essence serait monté à \$2.63 le gallon, elle ne coûtera que \$1.95 avec nous, soit 68 cents de moins le gallon.

● (1650)

Il en va de même pour le prix du gaz naturel à Toronto. Avec le budget présenté en 1979 par le député de Saint-Jean-Ouest, le prix de l'essence aurait été cette année de 2.75 dollars. Avec le budget libéral, il est vrai, celui-ci est de 2.90 dollars. Par contre, l'année prochaine, ce prix sera passé avec les conservateurs à \$3.45 contre \$3.05 avec les libéraux. En 1984, la situation serait la suivante: prix de l'essence avec le budget Crosbie: 7.90 dollars tandis qu'avec notre budget, grâce à la politique énergétique nationale, il ne sera que de 4.60 dollars, soit 3.30 moins cher. Le député de Saint-Jean-Ouest devrait avoir honte.

M. Siddon: C'est un véritable tissu de mensonges!

Le budget—M. Dingwall

M. Dingwall: La situation est encore la même pour le prix du pétrole brut. Là encore, les libéraux protègent les intérêts des Canadiens. En 1981, avec le budget des conservateurs, le prix du baril aurait été de 25.20 dollars. Le nôtre est de 24.90 dollars. En 1983, le prix serait respectivement de 46.70 dollars et de 34 dollars. C'est une énorme différence. Le député de Saint-Jean-Ouest, qui se prétend le défenseur des pauvres et des citoyens à faible revenu, mais il avait fixé le prix du baril de pétrole brut à 55.30 dollars pour 1984. Cette année-là, avec le budget libéral, le prix ne sera que de 40.50 dollars. Il y a une différence de \$15.20.

M. Siddon: Vous trompez la population.

M. Dingwall: C'est le prix que doit payer le grand défenseur du petit peuple.

M. McDermid: On va vous le relancer à la figure aux prochaines élections, mon ami. Soyez très prudent!

M. Dingwall: Apparemment, monsieur l'Orateur, j'ai quelque peu agacé les nerfs des députés d'en face.

Le programme énergétique national revêt une importance particulière pour l'économie de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement du Canada va prendre des dispositions afin de résoudre les problèmes de réglementation pour que la construction du prolongement du gazoduc à travers le Québec et jusqu'aux provinces Maritimes puisse commencer aussitôt que possible. Le gazoduc pourra être utilisé dans les deux sens. Le gouvernement prendra lui-même part à la construction de la principale canalisation si besoin il y a. Le gouvernement du Canada a prévu qu'un montant de 500 millions de dollars serait mis de côté à cette fin précise.

Les observations du député de Central Nova (M. MacKay) qui est maintenant sorti de la Chambre m'ont vivement intéressé. Par contre, il n'a rien dit des commentaires ni de la position du premier ministre du Nouveau-Brunswick au sujet de ce gazoduc. Le député a parlé de son propre premier ministre, John Buchanan, mais il n'a rien dit du premier ministre du Nouveau-Brunswick ni des commentaires de ce dernier au sujet de ce pipe-line.

Le programme énergétique national prévoit que des subventions seront consenties pour la conversion ou le remplacement de systèmes de chauffage à l'huile afin de permettre aux propriétaires de maisons et de commerces d'employer le gaz naturel, le gaz propane, le bois, l'énergie solaire ou tout autre combustible propre à la région. Au moins au début, la conversion à l'électricité ne sera pas admissible puisque une bonne partie de cette énergie est produite au moyen de pétrole.

M. McDermid: Pas en Ontario.

M. Dingwall: Les subventions imposables couvriront 50 p. 100 des frais de conversion, le maximum de chaque subvention étant fixé à \$800. Quelque 200,000 maisons sont actuellement chauffées à l'huile en Nouvelle-Écosse. L'objectif du programme est de convertir au moins 171,000 maisons d'ici 1990. Dans le secteur des transports, les exploitants de parcs de véhicules commerciaux pourront obtenir des subventions de \$400 par véhicule pour aider à la conversion de l'essence du gaz propane.